

Questions orales

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, je n'ai pas du tout employé l'expression «délibérément». Je retire toute insinuation, mais qu'il soit entendu que je ne . . .

M. le Président: A l'ordre. La parole est au député de York Sud—Weston.

* * *

LA PLANIFICATION DE L'EMPLOI**LE FINANCEMENT DE LA CRÉATION D'EMPLOIS AU NOUVEAU-BRUNSWICK**

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration et a trait au mémoire rédigé par l'un de ses sous-ministres. Ce mémoire est parvenu à son bureau le 10 avril, c'est-à-dire il y a 55 jours de cela. Il reflète le cynisme de la ministre à l'égard de la création d'emplois au Canada. Voici ma question . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je vais permettre la question, mais j'ai du mal à tolérer les répliques que se lancent de part et d'autre les députés. Puis-je entendre la question?

M. Nunziata: La ministre ne convient-elle pas qu'il est inadmissible, inapproprié et malhonnête de la part de son ministère de se servir de fonds publics pour créer de manière partisane et politique des emplois ayant pour objet de prêter main forte à son ami Richard Hatfield?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Oui, monsieur le Président, je reconnais que ce serait inapproprié, si c'était effectivement le cas. Or je puis assurer au député que ce n'est pas ce qu'on fait.

LA NOTE DE SERVICE DU SOUS-MINISTRE

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, la ministre a affirmé dans une réponse précédente qu'elle n'avait pris connaissance de la note de service qu'hier soir. La ministre veut-elle dire que c'est hier soir seulement qu'on a porté à son attention une note de service que son sous-ministre a écrite il y a 55 jours et que son cabinet a reçue il y a 55 jours également?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, on m'a parlé à plusieurs reprises de la teneur de cette note ou du problème dont il y était question. Je tiens à assurer au député que nous avons fait progresser les démarches à cet égard. Nous voulons accélérer le processus de mise en oeuvre de tout le programme de développement des collectivités dans la péninsule acadienne, et nous voulons accélérer la conclusion des accords relatifs à la Loi nationale sur la formation. Ces discussions se poursuivent, et j'espère qu'elles en arriveront très bientôt à une conclusion heureuse.

M. le Président: À l'ordre, je vous prie.

LE FINANCEMENT DE LA CRÉATION D'EMPLOI AU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Elle porte sur le même point. Nous savons qu'un ex-ministre du même portefeuille a tenté d'utiliser les fonds des

contribuables pour recruter de jeunes conservateurs. Maintenant, nous voyons au ministère une autre tentative d'utilisation des fonds publics pour faire élire un conservateur.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le préambule du député est trop long. Votre question, s'il vous plaît.

M. Rodriguez: Monsieur le Président, la ministre convient-elle avec moi que l'aide financière destinée aux sans-emploi du Nouveau-Brunswick devrait être distribuée d'après les besoins et non pas pour servir des ambitions politiques?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la région économique en cause ici, la péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick, connaît un taux de chômage de 24 p. 100. Il s'agit du taux le plus élevé des cinq régions économiques de cette province. Nous discutons la mise en oeuvre d'un programme de développement des collectivités avec des porte-parole de cette région. Nous y poursuivons en outre d'autres programmes de la Planification de l'emploi. Nous faisons tout en notre pouvoir pour réduire le chômage dans cette région et nous entendons poursuivre notre oeuvre.

LA POSITION DE LA MINISTRE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, étant donné la gravité du chômage au Nouveau-Brunswick, pourquoi la ministre relie-t-elle le financement des programmes contre le chômage, dans ce territoire, à la réélection de M. Hatfield?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, cette affirmation est injustifiée et ne reflète absolument pas l'action que je poursuis. Par la Planification de l'emploi, je cherche à venir en aide aux régions qui en ont besoin. Voilà ce que nous voulons faire.

Les députés qui comprennent le fonctionnement des sociétés relevant du programme Croissance locale de l'emploi ou celui du programme Développement des collectivités savent qu'il faut la plus grande partie d'une année pour mettre ce programme pleinement en oeuvre dans l'une ou l'autre région du pays. Nous essayons d'accélérer le processus.

* * *

LES CRIMINELS DE GUERRE**LA COMMISSION DESCHÊNES—LA PROLONGATION DU DÉLAI PRÉVUE POUR LA PRÉSENTATION DU RAPPORT**

M. Andrew Witer (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Justice. On a dit dernièrement que la Commission Deschênes avait demandé une prolongation de six mois de son mandat afin de négocier en quelque sorte l'observation par les Soviétiques des six règles canadiennes de la preuve, et de faire un rapport écrit. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a reçu une demande à ce sujet, et dans l'affirmative, si la prolongation sera accordée et pourquoi?